

Communication N° 16 - 2016 au Conseil communal

Séance du 14 décembre 2016

Avenir des sources communales de Pully Boucllement du préavis N° 07-2006

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Cette communication a pour but d'informer votre Conseil de la décision prise par la Municipalité de procéder au boucllement du crédit d'investissement engagé pour la mise en œuvre du préavis susmentionné.

Pour rappel, dans sa séance du 10 mai 2006, le Conseil communal a alloué à la Municipalité un crédit de CHF 1'156'685.00 TTC dans le but de :

1. Réaliser les travaux nécessaires à la mise en œuvre de la convention signée en 2006 entre l'Association Intercommunale des Eaux du Jorat (ci-après AIEJ), la commune de Forel et la Ville de Pully, relative à la valorisation et au transport de l'eau des sources que Pully exploite depuis plus d'un siècle dans la région de Montpreveyres.
2. Etudier les possibilités d'optimiser l'exploitation des sources, d'améliorer la qualité de l'eau captée et de développer de nouvelles ressources en eau souterraine.

1. Travaux de mise en œuvre de la convention entre l'AIEJ, Forel et Pully

L'ensemble des ouvrages nécessaires à la mise en œuvre de la convention de 2006 a été achevé et mis en service en été 2011. Depuis cette date, l'eau des sources communales de Pully transite par le réseau de l'AIEJ, conformément aux principes fixés dans la convention.

Dirigées dans une nouvelle chambre de réunion et de pompage sise à l'entrée de Montpreveyres, les eaux produites par les différents captages exploités par Pully sont désormais refoulées en direction de l'Echu, un réservoir que l'AIEJ exploite sur les hauteurs de Montpreveyres, où elles sont introduites dans le réseau de l'AIEJ.

L'eau est restituée à notre commune à une dizaine de kilomètres de son point d'entrée dans le réseau de l'AIEJ, à la frontière entre Forel et Savigny au lieu-dit Grange-de-la-Tour, où elle rejoint le dernier tronçon de l'ancienne conduite d'adduction des sources. Cinq kilomètres plus bas, l'eau se déverse dans le réservoir des Daillettes, au Nord de la zone urbaine de Pully où, après un contrôle de qualité, elle est finalement introduite dans le réseau de distribution pulliéran pour être consommée.

Les nouveaux ouvrages (chambre de réunion et de pompage à Montpreveyres, chambre d'interconnexion à Grange-de-la-Tour et conduites pour assurer l'interconnexion entre les différents réseaux et ouvrages) ont été construits dans les règles de l'art. Après une première période lors de laquelle des réglages usuels ont été effectués, ils fonctionnent aujourd'hui normalement.

Le transit de l'eau des sources communales par le réseau de distribution de l'AIEJ a permis d'abandonner définitivement plus de 10 km de l'ancienne conduite d'adduction des sources. Celle-ci faisait partie d'un tronçon centenaire et en piteux état dont le renouvellement aurait été extrêmement coûteux pour la Ville de Pully.

Si la satisfaction est entière à ce niveau-là, les premières années d'exploitation ont révélé toutefois certaines limites dans la capacité du réseau de l'AIEJ à restituer la totalité de la production des sources communales de Pully durant les périodes à pluviométrie élevée. Bien que des travaux aient été entrepris entre 2011 et 2014 par l'AIEJ sur son propre réseau pour en améliorer ses capacités de transport, ils n'ont pas suffi à rendre la situation pleinement satisfaisante, ni pour l'AIEJ ni pour la Ville de Pully qui voit ses perspectives d'augmenter la production de ses captages compromises sans le développement d'autres moyens de transport ou de nouvelles solutions de valorisation.

Afin de remédier à cette problématique, de nouvelles discussions ont été engagées avec l'AIEJ et la commune de Forel, mais aussi avec d'autres acteurs régionaux tels que la Ville de Lausanne ou la commune de Montpreveyres. Si ces discussions ont permis de trouver des solutions techniques intéressantes et pertinentes, à ce jour elles n'ont toutefois pas abouti à un accord.

2. Etudes d'optimisation et de développement des captages

Conformément au deuxième objectif du préavis N°07-2006, les études d'ingénieurs ont été effectuées, de même que quelques travaux géophysiques afin de déterminer les zones susceptibles de contenir des volumes d'eau intéressants en vue d'un futur développement des sources. Les étapes relatives à la vérification des ressources par forages d'exploitation et au dimensionnement d'un captage « pilote » ont été suspendues vu les difficultés que rencontre l'AIEJ pour faire transiter sur son réseau les volumes d'eau actuellement produits par les sources communales de Pully. Néanmoins, le développement de ces

sources, mesure qui sera inscrite dans le nouveau plan directeur de la distribution de l'eau potable de Pully (PDDE), reste un objectif très important que la Municipalité a l'intention de poursuivre, en collaboration avec les différents partenaires régionaux impliqués.

Boucllement du crédit d'investissement



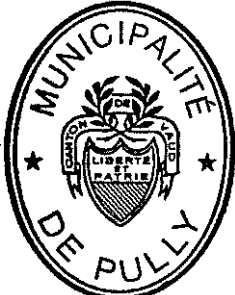
Le tableau ci-après montre le décompte final des dépenses liées au préavis N° 07-2006.

Travaux	Montant projeté [CHF]	Montant dépensé [CHF]	Différence [CHF]
Travaux de mise en œuvre de la convention entre l'AIEJ, Forel et Pully	930'685.00	999'306.91	+68'621.91
Etudes d'optimisation et de développement des captages	226'000.00	73'900.00	-152'100.00
TOTAL	1'156'685.00	1'073'206.91	-83'478.09

Le montant dépensé pour les travaux de mise en œuvre de la convention entre l'AIEJ, Forel et Pully (CHF 999'306.91) sera amorti dès le 1^{er} janvier 2017 sur une période de 30 ans au maximum. Celui relatif aux études d'optimisation de développement des captages (CHF 73'900.00) sera amorti sur une période de 3 ans au maximum.

Il est encore à noter qu'une participation à hauteur de CHF 92'861.05 a été perçue de l'Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du canton de Vaud (ECA) et que la vente de l'ancienne chambre de réunion de Montpreveyres a également rapporté à la Commune un montant de CHF 21'000.00.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic  Le secrétaire 
 G. Reichen  Ph. Steiner

Pully, le 7 décembre 2016